

De plus en plus d'étudiants au CPAS

Ils représentent 23 % des RIS

C'est le constat dressé par le président du CPAS de Péruwelz, Vincent Palermo. « La précarisation des parents augmente... Le nombre d'étudiants même universitaires ne cesse de croître d'année en année ». Une situation jugée préoccupante.

De 211 bénéficiaires du Revenu d'Intégration sociale en août 2016, le CPAS de Péruwelz en compte désormais 267 (chiffres du mois d'août 2017) : le signe que la situation sociale des Péruwelziens se dégrade, une tendance toutefois généralisée à l'ensemble de la Wallonie picarde.

Parmi eux, de plus en plus d'étudiants « même universitaires, des futurs avocats ou médecins », souligne le président, Vincent Palermo. « Ces jeunes représentent 23 % des bénéficiaires du RIS, le signe de la précarisation grandissante de leurs parents ».

Et pourtant, malgré un contexte

compliqué, le CPAS Péruwelzien assure, chiffres à l'appui, redresser la barre et améliorer sa propre situation financière : « *Les comptes 2016 permettent de dégager un boni de 318.000€* », épingle Vincent Palermo. « *Notre provision est désormais de 540.000€ et ce, avec une dotation communale qui a pu être diminuée de 10.000€ et malgré une indexation des salaires en juillet qui nous a quand même coûté 90.000 €* ».

NEUF LOGEMENTS CHEZ GILAC

Du côté des emplois, justement, le CPAS compte désormais 188 Équivalents Temps Plein (ETP) « *et nous avons pu réaliser une économie de 178.000€ sur la masse salariale sans toucher aux emplois et en garantissant toujours un service efficace aux citoyens* », se réjouit Vincent Palermo.

Pourtant, le coût net de l'aide sociale serait, lui aussi, en hausse pour atteindre 164.220€. A contrario, les repas à domicile, qui connaissent un succès croissant, permettent de générer davantage

de recettes.

Le CPAS de Péruwelz se félicite également d'avoir réalisé quelques bonnes opérations dont, en synergie avec la Ville, propriétaire du terrain, la réalisation de neuf logements sur le site Gilac (ancienne usine de plastique).

« Nous avons été chercher un subside de la Région wallonne de 2.013.000€ et de 650.000€ pour réaliser les aménagements intérieurs... Ces neuf logements ne nous coûteront, en définitive, que 160.000€. C'est ce qu'on appelle un emprunt productif ». ●

S.CO.